

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32</p>	<p><b>Séance du 9 juin 2023 à 18h30</b></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.</p>
<p>Délibération : <b>N° DEL_2023_046</b></p> <p>OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS "QUARTIER D'ÉTÉ" 2023</p>	<p><b>Date de convocation : 2 juin 2023</b></p> <p><b>Étaient présents</b> M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE</p> <p><b>Était absent</b> M. Didier DELDON</p> <p><b>Ont donné pouvoir</b> Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Ridha GUICHARD (pouvoir à Vincent BONY) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Nadia MEBARKI (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA)</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Mme Marlène ESTEVEZ</p>

**Rappel et référence(s) :**

Dans l'objectif que tous les jeunes puissent partir en vacances ou à tout le moins avoir des activités pendant l'été, quel que soit le quartier où ils résident, l'édition 2023 de « Quartiers d'été » suit deux grandes orientations nationales : un temps de respiration et de découverte, un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

**Contenu :**

Dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été », la ville de Rive de Gier accompagne les associations pour développer des activités éducatives et sportives sur les quartiers de la politique de la ville.

Le Boxing club de Rive de Gier et l'Atletic Club Ripagérien ont sollicité la ville afin de bénéficier d'une subvention pour développer des animations pendant la période estivale.

Deux actions ont été déposées dans le cadre de ce dispositif :

- Ring de proximité
- vacances foot

Il s'agira pour les deux associations sportives de :

- Faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous ainsi que les équipements,
- Encourager la mixité sociale des publics,
- Cibler tous les jeunes du quartier Grand Pont et du centre-ville,
- Adapter les horaires d'ouverture et encourager la cohésion à travers des stages,
- Proposer des activités ludiques et conviviales aux enfants, jeunes et familles,
- S'appuyer et tisser des partenariats avec les acteurs locaux,
- Veiller à la qualification des encadrants.

Ces actions pouvant se pérenniser sur les années à venir, en fonction des vœux et des moyens des clubs, elles pourront pleinement intégrer la programmation politique de la ville.

**Point financier :**

La commune souhaite accompagner ces deux projets par une subvention de 2 000,00 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023. Imputation budgétaire : 2POVI-65-420-65748

**Proposition :**

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver, pour assurer les animations autour de la pratique sportive durant l'été, l'attribution des subventions suivantes :

- 1 000,00 euros pour le Boxing Club Rive-de-Gier ;
- 1 000,00 euros pour l'Atletic Club Ripagérien.

**Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.**

**Le Maire,  
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,  
Vincent BONY**

**La secrétaire de séance,  
Marlène ESTEVEZ**